

Pierre-Yves Laffont (dir.)

## L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle

Alpara

---

# Sury-le-Comtal

Franck Brechon et Pierre-Yves Laffont

---

DOI : 10.4000/books.alpara.2959

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Alpara

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BRECHON, Franck ; LAFFONT, Pierre-Yves. *Sury-le-Comtal* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 19 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2959>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2959.

---

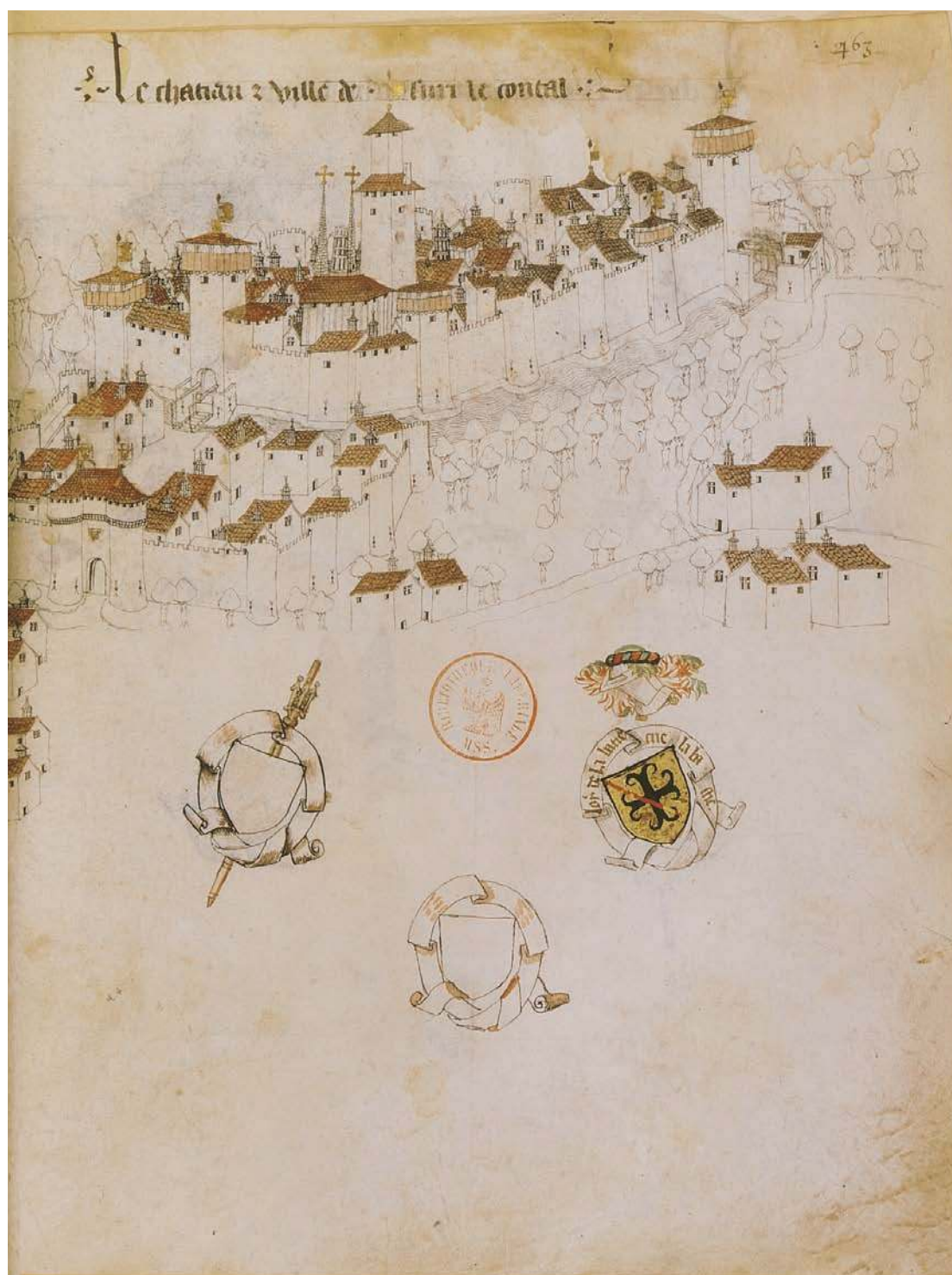


Fig. 207 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 463) : le chatiau et ville de Suri le contal.

463

### Le chatiau et ville de Suri le Comtal

Département : Loire ; canton : Saint-Just-Saint-Rambert ; commune : Sury-le-Comtal

#### L'apport des sources écrites

L'église Saint-André de Sury pourrait être attestée dès les années 1090 lorsque le comte de Forez, Guillaume, cède tous ses droits sur cette église à l'abbaye de l'Île-Barbe (Du Verdier, 1604, t. III, p. 1945)<sup>1</sup>. En 1183, le pape Lucius III confirme d'ailleurs à l'abbaye lyonnaise la possession de cette église (Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe, t. 1, p. 117). La mention, incertaine, de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et celle, plus fiable, de la fin du XII<sup>e</sup> siècle pourraient indirectement être aussi les premières attestations du château et du bourg castral de Sury-le-Comtal. En effet, la topographie d'ensemble du site ainsi que la localisation de l'église Saint-André au sein de celui-ci, comme nous le verrons ci-dessous, permettent de penser que cette église est l'héritière de la chapelle primitive du *castrum*. Il est donc raisonnable de supposer que le château et le bourg castral de Sury sont au moins une création de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Il est à noter que, selon un schéma fréquent, l'église Saint-André n'est pas l'église la plus ancienne du territoire du *castrum* de Sury. En effet, elle a sans doute été précédée par l'église Saint-Étienne (**fig. 213**) située au sud du bourg. Le vocable de cette dernière ainsi que son implantation peuvent laisser supposer une fondation de l'Antiquité tardive ou du très haut Moyen Âge<sup>3</sup>. Cette église Saint-Étienne est d'ailleurs l'église paroissiale jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, puis elle perd ses droits au profit de l'église du *castrum*, Saint-André<sup>4</sup>. La première mention explicite du *castrum* de Sury est assez tardive puisqu'il faut attendre 1239 (Dufour, 1937-1939, p. 208). Le château de Sury, que les comtes de Forez

1 - A. du Verdier précise qu'en 1091 : « Vuillaume, comte de Forez, désirent aller au voyage de Terre Sainte se croise en l'abaye de Isle Barbe près de Lyon, à laquelle il donne lors l'église S. André de Surieu, en Forez ». Cette analyse pose d'évidents problèmes de datation : en 1091, Urbain II n'a pas encore lancé son célèbre appel de Clermont... La page 1945 du volume est de toute façon particulièrement confuse et erronée du point de vue de la chronologie. La date de 1091 n'est donc à l'évidence pas bonne, il faut plutôt préférer 1095-1096 plus logique. Le *prior de Suriaco* pourrait aussi apparaître au XI<sup>e</sup> siècle dans une liste des redevances en cire dues à l'Église de Lyon par les églises de l'archiprêtré de Montbrison (Cartulaire de Savigny, t. II, p. 1055 ; Dufour, 1946, p. 961).

2 - Ce que pensait aussi Étienne Fournial (Fournial, 1967 p. 31).

3 - Cette ancienne église Saint-Étienne correspond à la chapelle Saint-Étienne située aujourd'hui dans le cimetière de Sury-le-Comtal. L'édifice visible actuellement pourrait être roman pour les parties les plus anciennes mais il a été très remanié au XVI<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle ; de plus la restauration récente des maçonneries extérieures ne facilite pas l'analyse du bâtiment... On peut noter la présence de blocs antiques en réemploi dans les chaînages d'angle de la chapelle.

4 - Il est difficile de préciser quand Saint-André prend le statut d'église paroissiale au détriment de Saint-Étienne. Dans la première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle, la *parrochia* est encore associée à cette dernière (ADL, B 1851, f° 123 v°) et, en 1315, est mentionné le *ciminterium beati Stephani Syriaci Comitatis* (ADL, B 1852). Toutefois, un acte de 1317 laisse supposer que l'église Saint-André possède alors aussi des droits paroissiaux assez complets, et notamment le droit de sépulture. En effet, à cette date, le comte de Forez, Jean, obtient de l'archevêque de Lyon le droit de bâtir en dehors de l'enceinte du *castrum* de Sury une nouvelle église où sera transférée l'église paroissiale dudit *castrum*, où la célébration des offices et l'administration des sacrements rencontrent des difficultés (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1445). Il est prévu qu'à côté de la nouvelle église soit aménagé un nouveau cimetière, où seront transportés les ossements des morts déjà enterrés dans le *castrum*. Cette requête, qui a pourtant reçu un écho favorable, ne sera certes jamais suivie d'effet (certains ont voulu voir dans l'église Saint-Étienne le nouvel édifice en question, c'est tout à fait improbable), mais elle nous permet de constater que même si la vieille église Saint-Étienne est encore qualifiée de paroissiale au début du XIV<sup>e</sup> siècle et possède encore un cimetière, l'église du *castrum* Saint-André a acquis aussi des droits paroissiaux, sans doute en raison de l'essor important de la population du *castrum* au XIII<sup>e</sup> siècle. Et c'est d'ailleurs peut-être même l'accession de Saint-André au rang d'église paroissiale, induisant de fait un afflux de fidèles dans des lieux qui n'étaient initialement pas prévus pour recevoir une telle population chaque jour de culte, qui a fait naître le problème évoqué en 1317.



Fig. 208 - Vue aérienne du site dans les années 1990.



Fig. 209 - Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

ne vont jamais inféoder, est alors une de leurs résidences privilégiées où ils passent de nombreux actes<sup>5</sup>. Le qualificatif de « comtal » associé à partir des années 1210 au toponyme « Sury » marque l'importance du site pour les comtes<sup>6</sup>. Le château de Sury-le-Comtal est le centre d'un mandement attesté à partir de 1279 (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 661), on peut cependant supposer que celui-ci est plus ancien et existe depuis la fondation du château. Châtellenie comtale, Sury est aussi siège de prévôté<sup>7</sup>. Enfin, les périodes troublées de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle voient l'érection de Sury en capitainerie. Un capitaine y est installé pour la première fois en 1364, pour la durée d'une année environ, puis cet office est supprimé, sans doute parce que les bandes de Séguin de Badefol ont alors quitté le pays pour le Midi. Sury est ensuite à nouveau érigé en capitainerie en 1368 (Fournial, 1967, p. 337-339).

Le château de Sury agglomère probablement dès le XII<sup>e</sup> siècle un habitat, formant ainsi un *castrum* au sens méridional du terme. Ce noyau originel est ensuite débordé par le *burgus*, qui se développe en couronne autour de ses murs, en direction de l'est. Le *burgus* n'est attesté clairement qu'à partir de 1315 (Chartes du Forez, n° 273, note 3), mais il est raisonnable de penser que son développement appartient au fort essor démographique du XIII<sup>e</sup> siècle. En tout cas la mention de la *villa nova*, troisième étape du développement « urbain » médiéval de Sury, dès les années 1320, constitue un *terminus ante quem* assuré à la structuration du *burgus*, qui possède alors sa morphologie définitive. Une charte de franchise concédée en 1273 (Fournial, 1967, p. 63) et complétée en 1277 (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 644) vient d'ailleurs sceller ce premier développement urbain. Dernière phase d'expansion « urbaine » médiévale, la *villa nova* attestée à partir de 1321 (ADL, B 2100, f° 76) prolonge le *burgus* en direction du sud. Contrairement aux précédentes phases de croissance de la ville qui ne semblent pas avoir fait l'objet d'une planification, le parcellaire orthonormé de la *villa nova* témoigne d'un lotissement cohérent dans le cadre d'un projet urbanistique. Au sommet de sa croissance démographique, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Sury appartient au groupe des petites villes forziennes dont la population s'établit autour d'un millier d'habitants environ (Fournial, 1967, p. 84). Une large part de ce développement est due à la situation géographique de Sury. L'agglomération est, en effet, en bordure de la route de Vienne à Montbrison et, au-delà, en direction du nord. L'existence d'un péage comtal à Sury au XV<sup>e</sup> siècle renvoie également à la position privilégiée de l'agglomération sur le réseau routier forzien (ADL, B 1995). Cet axe prend un essor particulier après l'effondrement du pont sur la Loire de Rivas, qui renforce l'importance de celui de Saint-Rambert dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle (Fournial, 1967, p. 150-151). Ce chemin traverse la ville elle-même dont il constitue l'axe d'expansion. Alors que le *castrum* en est mitoyen, le *burgus* l'englobe et la *villa nova* se structure sur son tracé. Il est d'ailleurs révélateur que le marché se soit implanté le long de cet axe dans sa traversée de la ville<sup>8</sup>.

### La représentation de l'Armorial

La vignette de l'Armorial représente le site vu depuis le sud-est. Les différents éléments qui constituent celui-ci peuvent être aisément identifiés. Le château des comtes de Forez occupe le cœur de l'ensemble. L'élément principal en est un très haut donjon, d'une élévation sans doute exagérée, afin de mettre symboliquement en relief l'importance du pouvoir comtal à Sury. Cette tour maîtresse présente un plan quadrangulaire et forme un puissant massif de maçonnerie presque aveugle. Son sommet est crénelé et couvert d'une toiture à quatre pans de laquelle émerge une souche de cheminée quadrangulaire, ce qui est très rare dans l'Armorial. L'ensemble évoque une construction du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle. Le donjon est surmonté d'une large guette, couverte elle aussi d'une toiture à quatre pans et munie de quatre petites ouvertures immédiatement sous le toit, à raison d'une par face, sans doute pour signifier un crénelage. Hormis le donjon, aucun autre bâtiment de nature seigneuriale n'émerge si ce n'est, à quelque distance du donjon, une haute maison à trois niveaux, pourvue d'une cheminée monumentale, elle aussi quadrangulaire, et vraisemblablement cantonnée d'une tourelle circulaire sur un pignon. Une bannière, sans doute aux armes des ducs de Bourbon, flotte sur cette dernière. Il pourrait s'agir de l'hôtel comtal<sup>9</sup>.

Au donjon, il faut associer l'église Saint-André, qui lui est mitoyenne sur la vignette. Située au sud de celui-ci, elle se présente comme un bâtiment de plan rectangulaire aux murs gouttereaux épaulés de nombreux contreforts et avec une toiture à trois pans. L'église montre en façade deux flèches, surmontant sans doute des tours, et un imposant lanterneau est visible entre elles. Il convient de remarquer globalement que l'église est représentée avec une forte erreur de perspective qui place les flèches de la façade sur le gouttereau.

Une première enceinte grossièrement ovoïde enserme le château, l'église et de nombreuses maisons. En quatre endroits, au sud-est, des bâtiments remplacent la courtine ou y sont adossés. Cette enceinte est crénelée et flanquée de cinq tours circulaires ou semi-circulaires, elles aussi crénelées. Ces tours sont légèrement talutées et percées

5 - Comme en 1236 (Chartes du Forez, n° 60) ou en 1279 (Chartes du Forez, n° 680, p. 2).

6 - 1212 : *Suireu lo Comtal* (de La Mure, 1671, p. 320) ; 1236 : *apud Syure Comitale* (Chartes du Forez, n° 60, p. 1), etc.

7 - Mentions en 1383 (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 3541), en 1397 (ADL, B 1930), etc.

8 - Un marché est attesté à Sury dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Il ne constitue toutefois probablement qu'un centre commercial d'importance limitée, au rayonnement avant tout étendu à quelques paroisses environnantes (Fournial, 1967, p. 168), même si la ville apparaît comme un centre secondaire du pôle drapier de Montbrison, où des *textores* sont attestés et alors qu'une petite tannerie se développe à la fin du Moyen Âge (Fournial 1967 p. 401, 407, 419).

9 - Mentionné par Fournial, 1967, p. 63.



Fig. 210 - Vestiges du château d'époque moderne près de l'église Saint-André.



Fig. 211 - Une des rares tours de flanquement de l'enceinte de Sury encore en élévation.



Fig. 212 - Vestiges de la porte de Putheo (dite aujourd'hui porte du Cloître) dans l'enceinte castrale primitive.



Fig. 213 - La chapelle Saint-Étienne dans le cimetière actuel de Saint-Héand, au sud du bourg.

d'ouvertures de tir à leur base. À ces cinq tours circulaires, il faut adjoindre trois, ou peut-être quatre, tours de plan carré. Elles possèdent toutes un hourd, des ouvertures de tir à leur base et sont sommées d'un étendard. De petites ouvertures sont, par ailleurs, visibles juste sous les hourds, à raison d'une par face. Deux imposantes tours-portes de plan carré complètent le système de défense. Elles sont situées aux angles nord-est et sur la face sud et sont toutes deux précédées d'un pont-levis et d'une barbacane plus ou moins complexe. Cette première enceinte est doublée d'un fossé en eau dont l'escarpe est nettement figurée sur le dessin<sup>10</sup>. La seconde enceinte est globalement quadrangulaire. De surface plus restreinte que la première, elle se développe au sud de celle-ci dont elle paraît toutefois séparée par le fossé en eau. Constituée de hauts murs crénelés, cette deuxième enceinte est cantonnée de sept tours semi-circulaires ou circulaires régulièrement réparties et un imposant châtelet d'entrée, pourvu de tours circulaires, perce le centre de son flanc sud. Le dessin ne montre pas clairement de douves pour cette enceinte, si ce n'est peut-être au sud.

Le bâti civil représenté à l'intérieur de la première enceinte est particulièrement dense, puisqu'on dénombre plus d'une trentaine de constructions. Si la plupart d'entre elles correspond aux stéréotypes habituels de l'Armorial – toiture à deux pentes, cheminée à mitre, fenêtre à croisée sur le pignon, etc. – quelques-unes se distinguent toutefois. On remarque ainsi la présence disséminée de quelques tours urbaines appartenant sans doute à des maisons nobles. Dans la seconde enceinte visible, les constructions forment un tissu urbain assez lâche, plus ou moins organisé autour de deux places. Enfin, une dizaine de constructions anodines est dispersée dans les environs immédiats de la ville en bordure des routes ou chemins.

10 - *La doa*, attesté seulement pour la première fois en 1361 (ADL, B 1865), fait l'objet d'un entretien régulier, puisqu'en 1449 des travaux de maçonnerie doivent être effectués afin que la terre des fossés cesse de glisser vers le fond (ADL, B 2071).



Fig. 214 - Façade ouest de l'église Saint-André près du château.

### Les données archéologiques et le parcellaire

Le parcellaire napoléonien conserve encore très fidèlement la disposition de la ville médiévale : les différents éléments qui la constituent sont parfaitement lisibles et présentent parfois des vestiges significatifs (fig. 209). Une première enceinte, formant le *castrum* initial, englobe le château *stricto sensu*, l'église Saint-André et une unique et étroite couronne de maisons. Non identifiable sur le dessin de l'Armorial, en raison de l'angle choisi par l'illustrateur et parce qu'elle est déjà largement désaffectée au XV<sup>e</sup> siècle, cette enceinte originelle n'en est pas moins nettement lisible dans le parcellaire. Elle circonscrit un espace semi-circulaire dont l'angle sud-ouest est occupé par le château. L'unique tour protégeant le rempart est située à l'est, elle est aujourd'hui englobée dans un bâti dense qui ne permet pas d'en approcher (fig. 211). La documentation ou les vestiges permettent de replacer trois portes sur le tracé de cette enceinte primitive : la « porte du *Castrum* » (ADL, B 2100), qui s'ouvrait au nord, celle de « *Putheo* » (ADL, B 2100), vers le nord-est, et celle de « *Furno* » qui se situait dans le prolongement d'une rue conduisant à Saint-André, ce qui permet de la localiser avec une bonne probabilité au sud (ADL, B 2104). À l'heure actuelle, les portes du *castrum* et de *Furno* ont totalement disparu. En revanche, la porte de *Putheo* est encore conservée (fig. 212). Elle est constituée d'un simple arc brisé prolongé d'une voûte en plein cintre, surmonté d'un bâti carré esquissant une tour. L'enceinte était doublée d'un fossé. Toutefois, rendu inutile par la construction de l'enceinte du *burgus* et gênant même probablement l'expansion urbaine, celui-ci est désaffecté et transformé en rue à une date qu'il est impossible de préciser. On sait cependant qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle deux maisons sont situées *supra carreriam bassam in qua carreria antiquitus solebant esse fossate castris* (ADL, B 2103). Le rempart primitif a peut-être aussi été pour partie démoli dans le même temps, les matériaux produits ayant pu servir à combler le fossé.

Le château occupe le cœur du site de Sury ; toutefois, à l'heure actuelle, il n'en subsiste que peu d'éléments, puisque l'ensemble a été victime d'un incendie survenu en 1937. L'aile nord et le corps de bâtiment principal ont alors été rasés,

seule l'aile sud a été partiellement sauvée (fig. 210). Toutefois, dès avant cet incident tragique, l'édifice médiéval avait connu de nombreuses modifications à l'époque moderne ayant occulté les états les plus anciens. Le cadastre et un plan dressé en 1958<sup>11</sup> permettent néanmoins d'essayer de comprendre l'organisation d'ensemble de l'édifice médiéval. Il s'agit d'un vaste quadrilatère dont les angles nord-ouest, sud-ouest et sud-est sont occupés par des tours quadrangulaires saillantes par rapport aux courtines, les bâtiments castraux s'agençant le long des courtines. Du château médiéval, il ne reste aujourd'hui en élévation pratiquement plus que la base de la tour sud-ouest. Massive, de plan carré, elle pourrait correspondre à la base du donjon représenté sur la vignette de l'Armorial, bien que dans ce cas, il y ait un problème de positionnement par rapport à l'église. Mais il est vrai que le dessin de l'Armorial pose ici de sérieux problèmes de perspective pouvant expliquer ce décalage.

L'église priorale Saint-André est située immédiatement au contact du château. À l'heure actuelle, cet édifice à trois nefs, sans transept et avec deux collatéraux asymétriques, résulte de différentes campagnes de constructions échelonnées entre les XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (fig. 214). Bien qu'aucun élément antérieur ne semble avoir été conservé dans la construction du bas Moyen Âge, il est probable, au regard de sa localisation dans l'enceinte primitive au contact du donjon, mais aussi de son vocable<sup>12</sup>, que l'actuelle église Saint-André occupe l'emplacement de la *capella castr* initiale.

Aujourd'hui, le bâti civil enclos par la première enceinte du *castrum* ne présente plus aucun élément médiéval significatif, même si l'état de conservation du parcellaire permet d'affirmer que les différentes reconstructions se sont effectuées dans le même cadre foncier, sans restructuration de l'espace urbain. L'enceinte du *burgus*, qui enferme l'extension du *castrum*, sans doute dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, est, elle aussi, nettement lisible dans le parcellaire. Elle correspond à la grande enceinte visible sur la vignette de l'Armorial. Elle décrit un espace semi-circulaire dont le centre est occupé par le *castrum* initial. Plus longue que l'enceinte du *castrum* primitif et circonscrivant un espace plus vaste, elle est encore partiellement conservée en élévation. Cette enceinte était cantonnée de plusieurs tours : une grosse tour carrée en occupe l'angle nord-ouest, alors que deux tours semi-circulaires sont disposées sur le flanc ouest, en alternance avec deux tours carrées. Au sud-est, plusieurs maisons, saillantes et massives, font aussi fonction de tours, alors que le parcellaire suggère l'existence d'une dernière tour carrée à l'angle sud-ouest. Trois portes la perçaient : la « porte d'Amancieux » au nord-ouest (ADL, B 2072), la « porte de Fabrice » (ADL, B 2103) au nord-est, et, enfin, au sud, la « porte Saint-Étienne », livrant le passage au chemin conduisant à cette église (ADL, B 2107). L'ensemble des éléments de fortification de la seconde enceinte est assez fidèlement représenté sur la vignette de l'Armorial, pour autant que l'état des vestiges permette de le constater. La tour carrée du sud-est est correctement représentée, de même que les deux tours carrées qui se trouvent à l'ouest. Par contre, il est évident que le dessin fait figurer plus de tours circulaires qu'il n'en subsiste à l'heure actuelle, mais ce n'est pas pour autant qu'il faille conclure à une faute : elles ont pu disparaître. Par ailleurs, les maisons saillantes qui dans l'angle sud-est forment le rempart sont très correctement traitées par le dessinateur, alors que les deux portes sont bien positionnées, à défaut de pouvoir juger l'image donnée des élévations, puisqu'il n'en subsiste rien à l'heure actuelle. Le fossé qui doublait le rempart du *burgus*, bien visible sur la vignette de l'Armorial, est désormais comblé. Le bâti urbain du *burgus* est organisé selon un plan radioconcentrique rayonnant depuis le château et se structurant le long d'un axe principal, la grande rue, qui s'élargit au sud pour abriter le marché (ADL, B 2102). Même si aucun bâtiment remarquable de la fin du Moyen Âge n'a été conservé, exception faite de la maison Delolme dont les états les plus anciens peuvent être tardimédiévaux, plusieurs ouvertures à croisé, à meneau, ou à linteau en accolade témoignent d'un assez bon état de conservation du bâti ancien, même si celui-ci est masqué par des constructions plus tardives.

Pour finir, une troisième et dernière enceinte est repérable dans le parcellaire, il s'agit de l'enceinte de la *villa nova*, qui, comme nous l'avons vu précédemment, se structure au début du XIV<sup>e</sup> siècle le long de la route de Montbrison à Vienne et du marché. La mention des « murailles du marché » (ADL, B 2103) au milieu du XV<sup>e</sup> siècle signale le rôle majeur tenu par cette institution dans le développement de la *villa nova*. Il est difficile de préciser la date de construction de cette enceinte qui est postérieure au début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais existe déjà au milieu du siècle suivant. Une construction dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XV<sup>e</sup> siècle dans le contexte de mise en défense du royaume sous Charles V et Charles VI paraît toutefois très vraisemblable. À la différence de l'enceinte du *burgus*, l'enceinte de la *villa nova* est quadrangulaire, ce qui est conforme à la représentation de l'Armorial. Toutefois, contrairement à ce que montre le dessin, l'enceinte de la villeneuve s'appuyait sur celle du *burgus*. De même, cette enceinte était bel et bien entourée de fossés constitués à l'est par un bief de dérivation de La Mare qui est attesté au XV<sup>e</sup> siècle (ADL, B 2102). Les angles sud-est et sud-ouest de l'enceinte de la villeneuve étaient occupés par deux tours semi-circulaires et le parcellaire laisse penser qu'il en existait deux autres, de plan carré, placées symétriquement de part et d'autre de l'enceinte, à l'est et à l'ouest. Aucune de ces tours n'est conservée, seul le parcellaire en conserve le souvenir. Les informations qu'il livre paraissent d'ailleurs en contradiction, au moins partielle, avec la représentation de l'Armorial notamment au niveau du plan au sol des tours. Une seule porte perçait cette enceinte : il s'agit de la

11 - Conservé à la DRAC Rhône-Alpes (archives de la CRMH).

12 - La dédicace aux apôtres est fréquente pour les églises ou les chapelles castrales, dans le Massif central tout au moins (Laffont, 2009).



« grande porte du marché » (ADL, B 2102) au sud, qui fait l'objet d'un traitement particulièrement monumental sur la vignette. Alors qu'aucune élévation n'en est actuellement conservée, il est impossible de savoir si le dessin correspondait à la réalité, mais le qualificatif de « grande » qui est employé pour désigner cette porte à la fin du Moyen Âge sous-entend toutefois une construction imposante. Le parcellaire de la ville, rigoureusement orthonormé, induit un lotissement planifié. Il est organisé autour d'une rue principale, orientée nord-sud, que recoupent trois axes rectilignes orientés est-ouest. Un élargissement de la rue principale, que la vignette de l'Armorial confirme, permettait au marché de s'y tenir au XV<sup>e</sup> siècle (ADL, B 2102). À l'intérieur de la villeneuve, la vignette de l'Armorial montre un bâti urbain moins dense que dans le *burgus* mais, pour autant que l'on puisse en juger, l'illustrateur a toutefois essayé de rendre le caractère ordonné de l'habitat dans ce secteur, toutes les constructions étant organisées selon les mêmes axes. Pour finir, il convient de noter enfin que l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, localisable encore aujourd'hui dans l'emprise de la villeneuve grâce aux vestiges de son église, n'apparaît pas sur la vignette. Mais il est vrai que le grand hôpital de Sury-le-Comtal n'est mentionné qu'à partir de 1471 (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 6490), sa construction est donc peut-être de quelques années postérieure à la confection de l'Armorial.

Sury-le-Comtal est un site forézien important, dont l'intérêt historique est de premier ordre. Il répond à un modèle bien connu par ailleurs et en constitue un exemple parfaitement clair. Dans un premier temps, au XII<sup>e</sup> siècle, le château s'implante dans le ressort d'une paroisse probablement issue du haut Moyen Âge (fig. 213) – Saint-Étienne – et agglomère dans les décennies qui suivent un habitat. Ce n'est que lorsque ce dernier a pris un essor suffisant pour accéder au rang de petite ville, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, que peu à peu, le cadre paroissial ancien est modifié, l'église castrale, Saint-André, supplantant le centre ancien. C'est, en outre, un bon exemple de l'importance des voies de communication dans l'essor des petites villes au Moyen Âge, la route formant la rue principale de la ville. Pour finir, Sury-le-Comtal constitue l'un des rares exemples de lotissement organisé, donc d'essor urbain clairement dirigé par l'autorité comtale. Cet ensemble est assez fidèlement représenté par la vignette de l'Armorial, pour autant que l'on puisse en juger au travers de vestiges assez mal conservés comparativement à l'importance du lieu. Les principaux éléments du site sont bien localisés et leur représentation correspond effectivement pour l'essentiel à la réalité, lorsque l'on peut encore toutefois la percevoir.

Franck Brechon, Pierre-Yves Laffont

Page 463

LE CHATIAU ET LA VILLE DE SURI LE COMTAL

Étude héraldique

**826. Loys de La Bâtie crie La Bastie**

*d'or à la croix ancrée de sable, au bâton de gueules.*

Louis de La Bastie, chevalier, fils cadet de Pierre de La Bastie, seigneur de Magneu, écuyer d'Anne Dauphine. Il fut nommé en 1449 capitaine, juge châtelain, de Sury-le-Comtal où il possédait un hôtel, puis en 1461 de Champdieu, où il était également possessionné.

• Gras, 1874, p. 24 ; Perroy, 1977, t. I, p. 113.

Deux écus vides.

Emmanuel De Boos